



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 11 / 06 / 2026 à 21:47

Date de publication : jeudi 11 juin 2026 à 03:21

Type : Constitution SASU

Localisation : 26 - Drôme

Support de parution : LyonCapitale.fr

The logo for Legiz Avocats, with "LEGIZ" in green and "AVOCATS" in orange below it.

Aux termes d'un ASSP en date du 04/06/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : KRATTOS

Objet social : - La prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés constituées ou à constituer,

- la gestion directe ou indirecte, supposant la réalisation de tous arbitrages, le contrôle et la mise en valeur de ces participations ainsi que de tout portefeuilles d'actions, de parts ou d'obligations et la disposition de toutes parts sociales et de valeurs mobilières et notamment des contrats de capitalisation y compris démembrés ;

- La gestion, l'animation et l'administration des sociétés ou entreprises dont les titres sont ou seront détenus par la société, notamment l'assistance de ces sociétés ou entreprises par la fourniture de services de toute nature notamment sur les plans administratif, commercial, financier et plus généralement le financement, la gestion, le contrôle la direction de ces entreprises en vue de favoriser leur développement ;

- Toutes activités de prestations de services au profit de toutes sociétés contrôlées ou pas par la société,

- L'exercice de tout mandat social,
- Toutes opérations de placement, notamment en valeur mobilières
- L'acquisition, la construction d'ouvrage, l'aménagement, la mise en valeur, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, en pleine propriété, nue-propriété, ou en jouissance et à titre exceptionnel la vente de biens ou droits immobiliers.

Siège social : 45, chemin des Condamines, 26600 EROME.

Capital : 100 €.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de ROMANS.

Président : M. FIGONI Quentin 45, chemin des Condamines 26600 EROME.

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : La cession des actions de l'associé unique est libre. Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/f485d74d-90a4-418a-b11f-962faf221116-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex